



RAPPORT DE LA MAIRESSE

Faits saillants et résultats financiers 2023

Présenté lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 4 juin 2024

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

À titre de mairesse de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, je procède aujourd'hui à la présentation des faits saillants portant sur les résultats financiers de l'arrondissement pour l'année 2023, tel que le prévoit l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal à la suite des modifications apportées par la loi 122.

Résultats financiers au 31 décembre 2023

Lors de son adoption, le budget de dépenses 2023 totalisait 66 676 000 \$ alors que celui des recettes s'établissait à 2 475 000 \$.

De plus, l'arrondissement a procédé à des affectations de ses surplus de l'ordre de plus de 1 700 000 \$ entre autres pour les initiatives suivantes : les gardien(ne)s de parcs, le fonds local de délinquance, des travaux non capitalisables, le remplacement de mobilier urbain et d'équipements dans les parcs et rues, l'élagage d'arbres, le marquage sur la chaussée et la signalisation, l'enlèvement de graffitis, le programme fonctionnel et technique préalable aux investissements, la Politique de l'enfant, Montréal en histoires, la location de balais de rue.

L'arrondissement a également eu un transfert de dotation budgétaire par la ville-centre de près de 500 000 \$ pour le programme Prévention Montréal ainsi que pour les réseaux d'aqueduc et d'égout. De plus, des crédits additionnels de 200 000 \$ ont été reçus pour des subventions en lien avec Espace jeunesse, la prévention de la délinquance et d'autres activités dédiées.

L'année financière se terminant le 31 décembre 2023 a entraîné un surplus d'opération de 1 056 200 \$. Le surplus de gestion résulte d'économies dans les services professionnels, techniques, les locations et en matière d'énergie et autres, compensant ainsi le déficit de rémunération globale. Par ailleurs, des ajustements corporatifs ont également été apportés par la ville-centre pour la gestion des matières résiduelles, la répartition des permis, le plan d'action canopée, la santé et sécurité au travail, les ventes d'actifs et autres. Ce surplus sera affecté à divers projets de l'arrondissement de même que dans la réserve qui sert à palier les imprévus, les augmentations de coûts et les investissements prioritaires.

Investissements en immobilisations en 2023

Mentionnons quelques projets réalisés :

- Début des travaux de réaménagement du parc Clémentine-De La Rousselière dont les principaux objectifs sont de développer un accès public aux berges, protéger et réhabiliter la rive par la densification de la bande de protection, augmenter la canopée et créer un corridor écologique, ajouter des jeux d'eau, reconstruire les terrains de tennis et aménager un stationnement écologique;
- Aménagement d'un nouveau parc canin au parc de la Traversée;

- Aménagement d'une zone nourricière au parc Médéric-Archambault;
- Réaménagement du terrain de soccer et de la piste d'athlétisme au parc Daniel-Johnson;
- Réaménagement du terrain de balle au parc Saint-Joseph;
- Travaux de mise aux normes des jardins communautaires Sainte-Maria-Goretti, Richelieu, et Arpents Verts;
- Mise aux normes des terrains sportifs aux parcs Pehr-Kalm et Pasquale-Gattuso;
- Ajout de zones d'ombre à la plage de l'Est;
- Acquisition d'une maison et d'un terrain aux abords de la plage de l'Est;
- Réalisation de travaux relatifs aux infrastructures routières, soient 77 dos d'âne, planage et revêtement de 20 tronçons de rues sur 4,4 km, réfection de trottoirs sur 4,5 km² et reconstruction de 350 m linéaires de bordure de rue;
- Construction sur 2,7 km de nouveaux trottoirs et de 35 saillies de trottoirs pour l'apaisement de la circulation;
- Achat et installation de 20 afficheurs de vitesse; • Finalisation des travaux à la Maison Antoine-Beaudry;
- Début de la planification pour les futurs travaux de la cuisine au Centre récréatif de Rivière-des-Prairies;
- Poursuite de la conception des plans et devis dans le cadre de la mise aux normes de l'aréna du complexe sportif St-Jean-Vianney;
- Services professionnels en architecture pour la réfection de la toiture de la Maison Pierre-Chartrand;
- Conception des plans et devis pour la réfection de l'aile est au Centre communautaire Roussin;
- Poursuite des services professionnels de conception pour le projet Espace Rivière

En résumé...

En résumé, l'arrondissement a procédé à des investissements bruts de près de 20 829,6 M\$ en 2023 au bénéfice des citoyennes et citoyens, notamment :

8 526 000 \$	Pour l'aménagement et le réaménagement des parcs et des terrains de soccer et de tennis
6 593 000 \$	Pour des travaux d'infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels
4 312 700 \$	Pour la réfection routière et le réaménagement de rues financés par l'arrondissement
883 700 \$	Pour la réfection des centres communautaires et de loisirs, pour la protection des bâtiments et des cours de services
356 400 \$	Pour la planification du projet Espace Rivière
137 000 \$	Pour la mise en valeur du Vieux-Pointe-aux-Trembles et de la Maison du citoyen
20 800 \$	Pour l'acquisition de matériel informatique et d'équipements électronique

Éléments marquants

Les résultats de l'arrondissement pour l'année 2023 en ce qui a trait au budget de fonctionnement, ont été marqués par les éléments suivants :

- La poursuite des efforts de verdissement de l'arrondissement afin d'atteindre l'objectif de 7500 nouveaux arbres d'ici 2026;
 - Une programmation de près de 200 événements culturels et près de 400 activités en bibliothèques tout au long de l'année;
 - L'organisation de 8 événements signatures (Magie d'automne, Plaisir d'hiver, etc.);
 - La présentation d'une offre de loisirs impressionnante en installation et dans nos parcs avec Zone active;
 - Le soutien à plus de 250 événements sur le domaine public;
 - L'animation de la place du Sanctuaire de la Chapelle de la Réparation dans le cadre d'un projet d'urbanisme transitoire;
 - La poursuite du soutien financier octroyé aux organismes et partenaires pour plus de 2,7 M\$;
 - La mise en place du tout premier Conseil jeunesse;
 - La continuité du programme de gardien(ne)s de parcs;
 - L'entretien de notre territoire (parcs, routes) et de nos installations (patinoires, terrains sportifs), dans un contexte de changements climatiques;
 - et plus encore!
- Poursuite du soutien financier octroyé aux organismes et partenaires, d'une valeur de près de 2 714 000 \$;
 - De ce montant, des contributions de près de 1 452 500 \$ ont été octroyées pour les activités liées à la prévention du crime et les patrouilles de quartier ainsi que pour soutenir les marchés publics de RDP et PAT et les activités récréatives de l'arrondissement;
 - Finalement, le programme Éco quartier a pu bénéficier de contributions

Rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal et vérificateur externe

Enfin, soulignons que le surplus d'opérations 2023 de l'arrondissement et le rapport financier sont présentés sous réserve de l'approbation du Conseil Municipal et du Comité Exécutif des états financiers vérifiés et consolidés par le vérificateur général de la Ville de Montréal et des auditeurs indépendants

La mairesse d'arrondissement
Caroline Bourgeois